

Règlements particuliers des championnats territoriaux

Saison 2024-2025

Généralités	2
• Classement	2
• Situations particulières.....	2
• Formules des compétitions	2
• Niveau de bassin en catégorie jeune	2
• Accessions / Relégations en Championnats +16.....	2
• Dispositions sportives.....	2
• CMCD.....	2
Championnats +16	3
• Prénational AURA Masculin	3
• National 3 AURA Féminin	4
• Excellence AURA Masculin	5
• Prénational AURA Féminin	6
• Honneur AURA Masculin.....	7
• 1 ^{ère} Division AURA Féminin.....	8
• 1 ^{ère} Division AURA Masculin	9
• 2 ^{ème} Division AURA Masculin	10
• Hand Fauteuil AURA	11
Catégories jeunes	12
• Moins de 18 ans AURA Féminin	12
• Moins de 18 ans AURA Masculin.....	13
• Moins de 17 ans Excellence AURA Masculin.....	14
• Moins de 16 ans Excellence AURA Féminin	16
• Moins de 15 ans AURA Féminin	17
• Moins de 15 ans AURA Masculin.....	18
• Moins de 13 ans AURA Féminin	20
• Moins de 13 ans AURA Masculin.....	21

Généralités

Classement

Se reporter au règlement général (RG) des compétitions nationales (Art. 3.3).

Situations particulières

Si les championnats ne peuvent se tenir jusqu'à leur terme, ceux-ci pourront être aménagés afin d'en maximiser l'avancée. En cas d'arrêt anticipé cf. RG des compétitions nationales (Art. 3.8 & 3.9).

Formules des compétitions

La Commission d'Organisation des Compétitions (COC) pour les plus bas niveaux territoriaux pourra aménager la formule de compétition en fonction des engagements effectifs (RS AURA Art 4).

Niveau de bassin en catégorie jeune

L'aménagement des formules des compétitions jeunes peut notamment prendre la forme lors de la 2^{nde} phase au niveau Division d'une fusion des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions AURA, pour des motivations essentiellement géographiques sur des bassins de vie avec une très faible densité d'équipes.

Accessions / Relégations en Championnats +16

Dans les catégories adultes, le tableau générique suivant détaille le nombre d'accessions et celui variable de relégations vers les niveaux adjacents selon les résultats au niveau national.

Secteur Masculin										Secteur Féminin								
N3M		PNM		EXM		HM		D1T		D2T	2024 -2025	N2F		N3F		PNF		D1T
8		2		3		4		6		8	Nb Poules	8		2		4		8
12		12		12		12		12		?	Poules de	12		12		12		?
		24		36		48		72		?	Équipes			24		48		?
↖	2	↖	6	↖	8	↖	12	↖	16	↖	Nb Montées	↖	2	↖	6	↖	12	↖
↘	2+i	↘	6+i	↘	8+i	↘	12+i	↘	16+i	↘	Nb Descentes	↘	2+j	↘	6+j	↘	12+j	↘
		24		36		48		72		??	2025 -2026			24		48		??

Le nombre d'équipes reléguées est fonction du nombre de descentes depuis le niveau supérieur. Sauf disposition contraire, les modalités de classement s'appliquent pour le championnat dans son ensemble, le comptage se faisant à partir du dernier club classé de la poule (y compris clubs mis hors championnat).

Dispositions sportives

Un tableau des dispositions sportives détaille les ajustements prévus dans chaque catégorie d'âge.

Dans tous les cas, les équipes sont composées d'au maximum 7 joueurs sur le terrain parmi 12 inscrits sur la FDME par rencontre et la durée d'une exclusion est de 2 minutes.

La zone d'engagement est en pratique un cercle de 4m de diamètre lorsque le terrain le permet, sinon le cercle de basketball s'il est centré sur le centre du terrain, sinon le segment de 3m délimité sur la ligne médiane.

CMCD

Se reporter au règlement en vigueur de la CMCD de la Ligue AURA.

Championnats +16

Prénational AURA Masculin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications et Obligations

Tous les joueurs nés en **2007 et avant** peuvent participer à cette compétition.

Une équipe réserve évoluant en prénational masculin ne doit pas présenter sur chaque feuille de match plus de 4 joueurs de plus de 22 ans. (Art. 108.2.5 RG FFHandball).

Le non-respect de cette obligation entraîne l'impossibilité d'accéder au niveau supérieur.

3. Formule de l'épreuve

Compétition ouverte à 24 équipes.

Les 24 équipes sont réparties en 2 poules géographiques de 12 équipes.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble du championnat.

4. Accessions

Le meilleur 1^{er} sera déclaré champion de ligue.

En application des modalités de classement, les 2 meilleures équipes éligibles accèdent au niveau supérieur, sauf si elles proviennent de la même poule. Dans ce cas, la meilleure équipe éligible accède au niveau supérieur, tandis qu'un barrage d'accession oppose la seconde candidate à la meilleure équipe éligible de l'autre poule. Le vainqueur de ce barrage accède au niveau supérieur.

Ensuite, si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement la remplace.

5. Relégations

Après application des modalités de classement, les équipes reléguées évolueront en Excellence AURA Masculin la saison suivante.

National 3 AURA Féminin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications et Obligations

Toutes les joueuses nées en **2007 et avant** peuvent participer à cette compétition.

Une équipe réserve évoluant en national 3 féminine ne doit pas présenter sur chaque feuille de match plus de 4 joueuses de plus de 22 ans. (Art. 108.2.5 RG FFHandball).

Le non-respect de cette obligation entraîne l'impossibilité d'accéder au niveau supérieur.

3. Formule de l'épreuve

Compétition ouverte à 24 équipes.

Les 24 équipes sont réparties en 2 poules géographiques de 12 équipes.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble du championnat.

4. Accessions

La meilleure 1^{ère} sera déclarée championne de ligue.

En application des modalités de classement, les 2 meilleures équipes éligibles accèdent au niveau supérieur, sauf si elles proviennent de la même poule. Dans ce cas, la meilleure équipe éligible accède au niveau supérieur, tandis qu'un barrage d'accession oppose la seconde candidate à la meilleure équipe éligible de l'autre poule. Le vainqueur de ce barrage accède au niveau supérieur.

Ensuite, si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement la remplace.

5. Relégations

Après application des modalités de classement, les équipes reléguées évolueront en Prénational AURA Féminin la saison suivante.

Excellence AURA Masculin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2007 et avant peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

Compétition ouverte à 36 équipes.

Les 36 équipes sont réparties en 3 poules géographiques de 12 équipes.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble du championnat.

4. Accessions

Le meilleur 1^{er} sera déclaré champion de ligue.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont au Prénational AURA MASCULIN.

Si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement de la poule la remplace.

Par exception à ce qui précède, lorsque cette disposition amène à sélectionner une dernière équipe classée dans sa poule à un rang strictement supérieur à celui des autres équipes non encore accédantes mais éligibles parmi les autres poules, l'accession revient au vainqueur d'un match de barrage, organisé de préférence sur terrain neutre, entre cette équipe et la mieux classée des équipes éligibles des autres poules.

5. Relégations

Après application des modalités de classement, les équipes reléguées évolueront en Honneur AURA Masculin la saison suivante.

Prénational AURA Féminin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications

Toutes les joueuses nées en **2007 et avant** peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

Compétition ouverte à 48 équipes.

Les 48 équipes sont réparties en 4 poules géographiques de 12 équipes.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble du championnat.

4. Accessions

La meilleure 1^{ère} sera déclarée championne de ligue.

La meilleure équipe éligible de chaque poule accèdera au niveau National 3 AURA Féminin. Ensuite et en application des modalités de classement, les 2 meilleures équipes éligibles suivantes accèderont au niveau National 3 AURA Féminin.

Si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement la remplace.

5. Relégations

Après application des modalités de classement, les équipes reléguées évolueront en 1^{ère} Division AURA Féminin la saison suivante.

Honneur AURA Masculin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en **2007 et avant** peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

Compétition ouverte à 48 équipes.

Les 48 équipes sont réparties en 4 poules géographiques de 12 équipes.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble du championnat.

4. Accessions

Le meilleur 1^{er} sera déclaré champion de ligue.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont en Excellence AURA MASCULIN.

Si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement de la poule la remplace.

Par exception à ce qui précède, lorsque cette disposition amène à sélectionner une dernière équipe classée dans sa poule à un rang strictement supérieur à celui des autres équipes non encore accédantes éligibles parmi les autres poules, l'accession revient au vainqueur d'un match de barrage, organisé de préférence sur terrain neutre, entre cette équipe et la mieux classée des équipes éligibles des autres poules.

5. Relégations

Après application des modalités de classement, les équipes reléguées évolueront en 1^{ère} Division AURA Masculin la saison suivante.

1^{ère} Division AURA Féminin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. L'engagement est libre et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

Le montant de l'engagement est à verser à son comité d'appartenance, par lequel il est déterminé.

2. Qualifications

Toutes les joueuses nées en **2007 et avant** peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en 8 secteurs géographiques, pour 2 phases de jeu. Le nombre de poules par secteur, comme d'équipes dans chaque poule, sera déterminé en fonction du nombre d'équipes participantes.

Les secteurs avec 2 poules croiseront en 2^{ème} phase poule haute/basse tandis que les secteurs avec une seule poule auront également une poule haute et une poule basse mais avec donc les mêmes adversaires.

Dans les 2 cas les résultats concernés de 1^{ère} phase seront conservés.

Pas de péréquations kilométriques.

4. Accessions

La meilleure équipe éligible de chaque secteur accèdera au niveau Prénational AURA Féminin. Ensuite et en application des modalités de classement, les meilleures équipes éligibles suivantes accéderont au niveau Prénational AURA Féminin.

Si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement la remplace.

5. Relégations

Ce niveau constitue le plus bas niveau de jeu.

1^{ère} Division AURA Masculin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

Le montant de l'engagement est à verser à son comité d'appartenance, par lequel il est déterminé.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2007 et avant peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

Compétition ouverte à 72 équipes.

Les 72 équipes sont réparties en 6 poules géographiques de 12 équipes.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble du championnat.

4. Accessions

Les 2 meilleures équipes éligibles de chaque poule accéderont en Honneur AURA MASCULIN.

Si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement de la poule la remplace.

5. Relégations

Après application des modalités de classement, les équipes reléguées évolueront en 2^{ème} Division AURA Masculin la saison suivante.

2^{ème} Division AURA Masculin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. L'engagement est libre et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

Le montant de l'engagement est à verser à son comité d'appartenance, par lequel il est déterminé.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2007 et avant peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en 8 secteurs géographiques, pour 2 phases de jeu. Le nombre de poules par secteur, comme d'équipes dans chaque poule, sera déterminé en fonction du nombre d'équipes participantes.

Les secteurs avec 2 poules croiseront en 2^{ème} phase poule haute/basse tandis que les secteurs avec une seule poule auront également une poule haute et une poule basse mais avec donc les mêmes adversaires.

Dans les 2 cas les résultats concernés de 1^{ère} phase seront conservés.

Pas de péréquations kilométriques.

4. Accessions

Les 2 meilleures équipes éligibles de chaque secteur accéderont au niveau 1^{ère} Division AURA Masculin.

Si une équipe ne peut ou ne veut pas monter, la suivante immédiate au classement la remplace.

5. Relégations

Ce niveau constitue le plus bas niveau de jeu.

Hand Fauteuil AURA

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. L'engagement est libre et se fait auprès du référent territorial de la Ligue.

Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

2. Qualifications

Tous les pratiquants compétitifs Parahand nés en **2009 et avant** peuvent participer à cette compétition.

Les titulaires d'une CMI « Priorité ou Invalidité » sont considérés comme PMR.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties pour disputer une 1^{ère} phase de championnat, à l'issue de laquelle les participants se qualifient pour les finalités territoriales.

Une journée de championnat prend la forme de tournois à 3 équipes comportant chacun 3 rencontres.

Cette phase doit être terminée le 15 mars. L'organisation des finalités territoriales fait l'objet d'une communication spécifique pour en préciser les modalités.

Pas de péréquations kilométriques.

4. Accessions

Le vainqueur de la 1^{ère} phase de championnat se qualifie pour représenter la ligue au championnat de France HandFauteuil à 6.

Si une équipe refuse ou est déjà qualifiée, la suivante immédiate au classement la remplace.

5. Relégations

Ce niveau constitue le plus bas niveau de jeu.

6. Dispositions particulières

Les buts comportent un réducteur en hauteur pour atteindre les dimensions 3m*1.70m.

La mixité est obligatoire. Lors des rencontres 1 femme et 2 PMR doivent être inscrits sur la feuille de match. 1 poste manquant pénalise de 5 buts au score, 2 postes de 7 buts, et 3 postes de 10 buts.

Catégories jeunes

Moins de 18 ans AURA Féminin

1. Engagement

Cette catégorie comporte 2 niveaux d'engagement par ordre hiérarchique :

- Excellence où le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale et versé à la Ligue.
- Division où le montant est à verser à son comité d'appartenance, par lequel il est déterminé.

Les dates limites sont fixées par la commission sportive régionale. L'engagement est libre - dans la limite d'une équipe par club au niveau Excellence - et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

2. Qualifications

Toutes les joueuses nées en 2007, 2008, 2009 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en poules géographiques. Le nombre de poules et d'équipes dans chaque poule sera déterminé en fonction du total d'engagées.

La compétition se déroule en 2 phases dont la 1^{ère} consiste en un Brassage.

Niveau Excellence

À l'issue du brassage, les 24 meilleures équipes seront maintenues au niveau Excellence AURA. Elles seront réparties en 4 poules de 6 lors d'une 2^{nde} phase à l'issue de laquelle la 1^{ère} équipe de chaque poule sera qualifiée pour la finale régionale.

Péréquation kilométrique sur chaque phase du niveau Excellence.

Les équipes non maintenues à l'issue du brassage rejoindront le niveau Division lors de la 2^{nde} phase.

Niveau Division

À l'issue du brassage, les équipes seront réparties en 2 niveaux selon les modalités de classement : 1^{ère} et 2^{ème} Division AURA. Chaque répartition dépendra du nombre d'équipes engagées.

Pas de péréquations kilométriques.

Moins de 18 ans AURA Masculin

1. Engagement

Cette catégorie comporte 2 niveaux d'engagement par ordre hiérarchique :

- Excellence où le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale et versé à la Ligue.
- Division où le montant est à verser à son comité d'appartenance, par lequel il est déterminé.

Les dates limites sont fixées par la commission sportive régionale. L'engagement est libre - dans la limite d'une équipe par club au niveau Excellence - et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2007, 2008, 2009 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en poules géographiques. Le nombre de poules et d'équipes dans chaque poule sera déterminé en fonction du total d'engagés.

La compétition se déroule en 2 phases dont la 1^{ère} consiste en un Brassage.

Niveau Excellence

À l'issue du brassage, les 24 meilleures équipes seront maintenues au niveau Excellence AURA. Elles seront réparties en 4 poules de 6 lors d'une 2^{nde} phase à l'issue de laquelle la 1^{ère} équipe de chaque poule sera qualifiée pour la finale régionale.

Péréquation kilométrique sur chaque phase du niveau Excellence.

Les équipes non maintenues à l'issue du brassage rejoindront le niveau Division lors de la 2^{nde} phase.

Niveau Division

À l'issue du brassage, les équipes seront réparties en 2 niveaux selon les modalités de classement : 1^{ère} et 2^{ème} Division AURA. Chaque répartition dépendra du nombre d'équipes engagées.

Pas de péréquations kilométriques.

Moins de 17 ans Excellence AURA Masculin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2008, 2009, 2010 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

Compétition en 2 phases ouverte à 18 équipes.

Les 18 équipes sont réparties en 3 poules géographiques de 6 équipes pour un brassage, à l'issue duquel, les 2 meilleures équipes de chaque poule accèdent au niveau haut, et les autres au niveau bas.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble des poules en 1^{ère} phase, puis par niveau en 2^{nde} phase.

4. Accession

S'il n'y participait pas déjà cette saison, conventions comprises, le 1^{er} de poule haute se qualifie pour évoluer en Championnat de France -18 ans Masculin la saison suivante (-18CF).

Tout éventuel accès supplémentaire en -18CF la saison suivante se fait au moyen d'un barrage entre au maximum 4 équipes, dont le 2^{ème} de poule haute s'il ne participait pas en -18CF, et les meilleures équipes non maintenues en -18CF en application des modalités de classement. Ce barrage octroie jusqu'à 2 places, se dispute avec les joueurs de la saison en cours (de la convention existante le cas échéant), uniquement des années d'âge du §2 et n'ayant pas muté après le 1^{er} janvier de la saison en cours. Son format dépendra du nombre d'équipes candidates et de places octroyées.

5. Composition du championnat la saison suivante

18 équipes seront maintenues à ce niveau la saison suivante. Ce sont, par ordre de priorité, puis en application des modalités de classement, et dans la limite d'une équipe par club, les équipes :

1. Reléguées de -18CF
2. Ayant participé à la poule haute -17M sans accéder en -18CF,
3. Ayant participé à la poule -15M Excellence Réserves,
4. Ayant terminé 1^{ère} de poule -15M Honneur Réserves,
5. Ayant terminé 1^{ère} des poules -15M Excellence Classique,
6. Ayant terminé 1^{ère} de leur poule basse de -17M,
7. Ayant terminé 2^{ème} de poule -15M Honneur Réserves,
8. Ayant terminé 2^{ème} des poules -15M Excellence Classique,
9. Ayant terminé 2^{ème} de leur poule basse de -17M,
10. Ayant terminé 3^{ème} de -15M Honneur Réserves,
11. Ayant participé à la poule basse -17M,
12. Ayant participé à la poule -15M Honneur Réserves,
13. Accédant en championnat de France

Un club participant (y compris en convention) en -18CF et ayant droit -17M devra participer en -15M Excellence (ou Réserves). Le non-respect de cette disposition entraîne son retrait du -17M.

6. Moins de 15 ans AURA Masculin Réserves (-15M Réserves)

Les 18 équipes retenues pour évoluer en Moins de 17 ans Excellence AURA Masculin lors de la saison suivante pourront engager une équipe en -15M Réserves.

Présentation

Ce niveau sera équivalent au niveau -15M Excellence en 1^{ère} phase restreint aux équipes de -17M. Il répliquera les poules -17M pour des considérations géographiques et logistiques, mais ne sera effectif qu'avec un minimum de 42 équipes engagées en -15M Excellence.

Un club qui participe en -15M Réserves, pourra également s'engager en -15M Excellence 1^{ère} phase. L'accès en 2nde phase ne lui sera permis que via le -15M Réserves.

Un club qui décline l'engagement en -15M Réserves ne pourra pas s'engager en -15M Excellence.

Après application des modalités de classement, les meilleures équipes accéderont à la 2nde phase Excellence -15M. Les autres équipes rejoindront le niveau Division lors de la 2nde phase. La seconde phase -15M Excellence sera complétée des équipes issues du brassage -15M Excellence.

Cas des équipes en convention

Un club participant pourra se substituer au club porteur. Ce dernier sera toutefois sollicité en priorité.

Aucun des clubs participants ne pourra s'engager en -15M Excellence si la place en -15M Réserve n'est pas pourvue au préalable.

Dès lors que la place octroyée en -15M Réserves est pourvue sans qu'il n'y participe, un club peut s'engager en -15M Excellence indépendamment.

Un club qui participe en -15M Réserves, pourra participer seul ou bien au sein d'une autre convention en -15M Excellence 1^{ère} phase. L'accès en 2nde phase ne lui sera permis que via le -15M Réserves.

Moins de 16 ans Excellence AURA Féminin

1. Engagement

La date limite est fixée par la commission sportive régionale. Le montant des engagements est fixé par décision de l'Assemblée Générale.

La confirmation des engagements se fait auprès de la ligue.

2. Qualifications

Toutes les joueuses nées en 2009, 2010, 2011 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

Compétition en 2 phases ouverte à 18 équipes.

Les 18 équipes sont réparties en 3 poules géographiques de 6 équipes pour un brassage, à l'issue duquel, les 2 meilleures équipes de chaque poule accèdent au niveau haut, et les autres au niveau bas.

Péréquations kilométriques sur l'ensemble des poules en 1^{ère} phase, puis par niveau en 2^{nde} phase.

4. Accession

Si elle n'y participait pas déjà cette saison, conventions comprises, la 1^{ère} de poule haute se qualifie pour évoluer en Championnat de France -17 ans Féminin la saison suivante (-17CF).

Tout éventuel accès supplémentaire en -17CF la saison suivante se fait au moyen d'un barrage entre au maximum 4 équipes, dont les 2^{ème} et 3^{ème} de poule haute si elles ne participaient pas en -17CF, et les 3 ou 4 meilleures équipes non maintenues en -17CF. Ce barrage octroie jusqu'à 3 places, se dispute avec les joueuses de la saison en cours (de la convention existante le cas échéant), uniquement des années d'âge du §2 et n'ayant pas muté après le 1^{er} janvier de la saison en cours. Son format dépendra du nombre d'équipes candidates et de places octroyées.

5. Composition du championnat la saison suivante

18 équipes seront maintenues à ce niveau la saison suivante. Ce sont, par ordre de priorité, puis en application des modalités de classement, et dans la limite d'une équipe par club, les équipes :

1. Reléguées de -17CF
2. Ayant participé à la poule haute -16F sans accéder en -17CF
3. Ayant terminé 1^{ère} des poules -15 Excellence AURA
4. Ayant terminé 1^{ère}, puis 2^{ème}, de leur poule basse de -16F,
5. Ayant terminé 2^{ème} des poules -15 Excellence AURA,
6. Ayant participé à la poule basse -16F,
7. Ayant terminé 3^{ème} de -15 Excellence AURA
8. Accédant en championnat de France

Moins de 15 ans AURA Féminin

1. Engagement

Cette catégorie comporte 3 échelons d'engagement à 2 niveaux, par ordre hiérarchique :

- Excellence où le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale et versé à la Ligue.
- Division 1 et Division 2 où le montant est dû à son comité, par lequel il est déterminé.

Les dates limites sont fixées par la commission sportive régionale. L'engagement est libre - dans la limite d'une équipe par club en Excellence - et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

2. Qualifications

Toutes les joueuses nées en 2010, 2011, 2012 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en poules géographiques. Le nombre de poules et d'équipes dans chaque poule sera déterminé en fonction du total d'engagées.

La compétition se déroule en 2 phases dont la 1^{ère} consiste en un Brassage.

Un trop faible nombre d'engagées à l'échelon Division 2 pourrait nécessiter de fusionner avec Division 1, sur un ou plusieurs bassins de vie.

Niveau Excellence

À l'issue du brassage, les 24 meilleures équipes seront maintenues au niveau Excellence AURA. Elles seront réparties en 4 poules de 6 lors d'une 2^{nde} phase à l'issue de laquelle la 1^{ère} équipe de chaque poule sera qualifiée pour la finale régionale.

Péréquation kilométrique sur chaque phase du niveau Excellence.

Les équipes non maintenues à l'issue du brassage rejoindront le niveau Division lors de la 2^{nde} phase.

Niveau Division

À l'issue du brassage, les équipes seront réparties en 2 niveaux selon les modalités de classement : 1^{ère} et 2^{ème} Division AURA. Chaque répartition dépendra du nombre d'équipes engagées. Les équipes engagées en Division 2 intégreront la 2^{ème} Division AURA.

Pas de péréquations kilométriques.

4. Accession en Moins de 16 ans Excellence AURA Féminin (-16F Exc)

Les équipes participant à la 2^{ème} phase -15F Exc accéderont en -16F Exc la saison suivante selon les modalités de composition de ce championnat.

Moins de 15 ans AURA Masculin

1. Engagement

Cette catégorie comporte 4 types d'engagement à 2 niveaux, par ordre hiérarchique :

- Excellence Classique & Réserves où le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale et versé à la Ligue.
- Division 1 et Division 2 où le montant est dû à son comité, par lequel il est déterminé.

Les dates limites sont fixées par la commission sportive régionale. L'engagement est libre - dans la limite d'une équipe par club en Brassage Excellence Classique - et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2010, 2011, 2012 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en poules géographiques. Le nombre de poules et d'équipes dans chaque poule sera déterminé en fonction du total d'engagés.

La compétition se déroule en 2 phases dont la 1^{ère} consiste en un Brassage.

Un trop faible nombre d'engagés à l'échelon Division 2 pourrait nécessiter de fusionner avec Division 1, sur un ou plusieurs bassins de vie.

Le niveau Excellence est subdivisé en 2 voies lors de la 1^{ère} phase : la voie classique de brassage, et le -15M Réserves, dès lors que 42 équipes au moins sont engagées dans la voie classique de brassage.

Péréquation kilométrique sur chaque phase du niveau Excellence.

-15M Réserves

En 1^{ère} phase les 18 équipes de -17 AURA Masculin participent en -15M Réserves.

Ce niveau réplique les poules -17M pour des considérations géographiques et logistiques.

Un club qui participe en -15M Réserves, pourra également s'engager en -15M Excellence. L'accès en 2^{nde} phase Excellence ne lui sera permis que via le -15M Réserves.

Un club qui décline l'engagement en -15M Réserves ne pourra pas s'engager en -15M Excellence.

Après application des modalités de classement, les 6 meilleures équipes accéderont à la 2^{nde} phase Excellence -15M Réserves dont la 1^{ère} équipe sera qualifiée pour la finale régionale.

Les 6 meilleures équipes suivantes accéderont à une poule -15M Honneur Réserves lors de la 2^{nde} phase.

Les autres équipes rejoindront le niveau Honneur Classique lors de la 2^{nde} phase.

➤ Cas des équipes en convention

Un club participant peut se substituer au club porteur. Ce dernier est toutefois sollicité en priorité.

Aucun des clubs participants ne pourra s'engager en -15M Excellence si la place en -15M Réserve n'est pas pourvue au préalable.

Dès lors que la place octroyée en -15M Réserves est pourvue sans qu'il n'y participe, un club peut s'engager en -15M Excellence indépendamment.

Un club qui participe en -15M Réserves, pourra participer seul ou bien au sein d'une autre convention en -15M Excellence 1^{ère} phase. L'accès en 2^{nde} phase ne lui sera permis que via le -15M Réserves.

Niveau Excellence & Honneur Classique

À l'issue du brassage et en application des modalités de classement, les 18 meilleures équipes éligibles accéderont à la 2^{nde} phase Excellence -15M. Elles seront réparties en 3 poules de 6 lors d'une 2^{nde} phase à l'issue de laquelle la 1^{ère} équipe de chaque poule sera qualifiée pour la finale régionale.

Les meilleures équipes suivantes accéderont au niveau -15M Honneur Classique lors de la 2^{nde} phase. Elles seront réparties avec les équipes issues des -15 Réserves en 4 poules de 6.

Les équipes non maintenues à l'issue du brassage rejoindront le niveau Division lors de la 2^{nde} phase.

Niveau Division

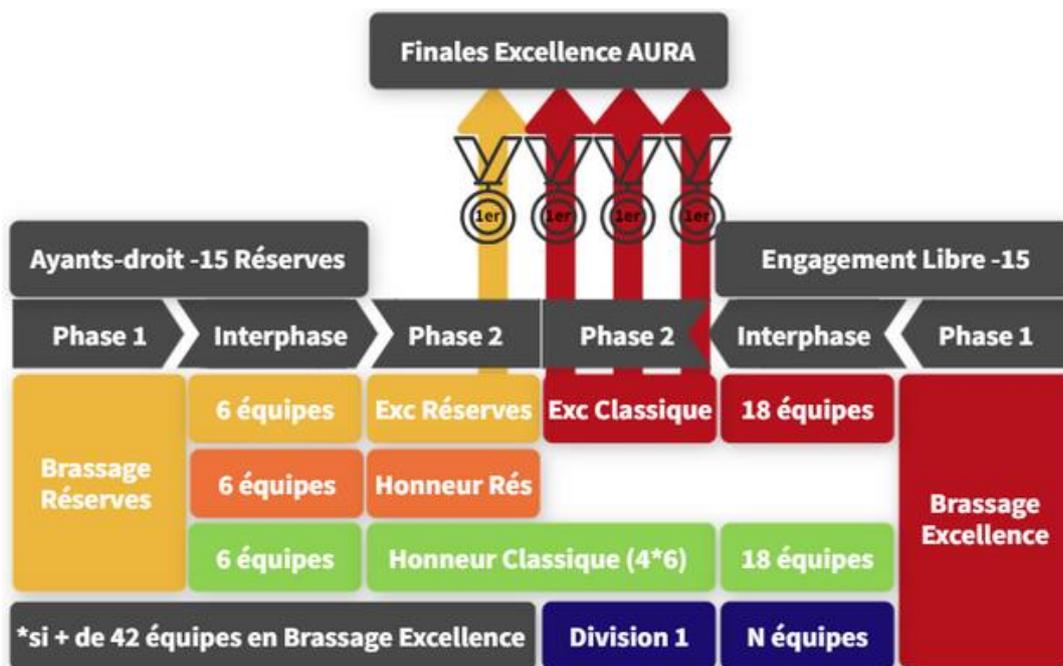
À l'issue du brassage, les équipes seront réparties en 2 niveaux selon les modalités de classement : 1^{ère} et 2^{ème} Division AURA. Chaque répartition dépendra du nombre d'équipes engagées. Les équipes engagées en Division 2 intégreront la 2^{ème} Division AURA.

Pas de péréquations kilométriques.

4. Accession en Moins de 17 ans Excellence AURA Masculin (-17M Exc)

Les équipes participant à la 2^{ème} phase -15M accéderont en -17M Exc la saison suivante selon les modalités de composition de ce championnat.

5. Synopsis indicatif



Moins de 13 ans AURA Féminin

1. Engagement

Cette catégorie comporte 3 échelons d'engagement à 2 niveaux, par ordre hiérarchique:

- Excellence où le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale et versé à la Ligue.
- Division 1 et Division 2 où le montant est dû à son comité, par lequel il est déterminé.

Les dates limites sont fixées par la commission sportive régionale. L'engagement est libre - dans la limite d'une équipe par club en Excellence - et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

2. Qualifications

Toutes les joueuses nées en 2012, 2013, 2014 peuvent participer à cette compétition.

Le nombre total de joueurs très isolés autorisés à pratiquer en catégorie féminine au plus bas niveau territorial sera limité à 3 inscrits par rencontre (FDME).

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en poules géographiques. Le nombre de poules et d'équipes dans chaque poule sera déterminé en fonction du total d'engagées.

La compétition se déroule en 2 phases dont la 1^{ère} consiste en un Brassage.

Un trop faible nombre d'engagées à l'échelon Division 2 pourrait nécessiter de fusionner avec Division 1, sur un ou plusieurs bassins de vie.

Niveau Excellence

À l'issue du brassage, les 18 meilleures équipes seront maintenues au niveau Excellence AURA. Elles seront réparties en 3 poules de 6 lors d'une 2^{nde} phase à l'issue de laquelle la 1^{ère} équipe de chaque poule sera qualifiée pour la finale régionale.

Péréquation kilométrique sur chaque phase du niveau Excellence.

Les équipes non maintenues à l'issue du brassage rejoindront le niveau Division lors de la 2^{nde} phase.

Niveau Division

À l'issue du brassage, les équipes seront réparties en 2 niveaux selon les modalités de classement : 1^{ère} et 2^{ème} Division AURA. Chaque répartition dépendra du nombre d'équipes engagées. Les équipes engagées en Division 2 intègreront la 2^{ème} Division AURA.

Pas de péréquations kilométriques.

Moins de 13 ans AURA Masculin

1. Engagement

Cette catégorie comporte 3 échelons d'engagement à 2 niveaux, par ordre hiérarchique :

- Excellence où le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale et versé à la Ligue.
- Division 1 et Division 2 où le montant est dû à son comité, par lequel il est déterminé.

Les dates limites sont fixées par la commission sportive régionale. L'engagement est libre - dans la limite d'une équipe par club en Excellence - et se fait via Gest'hand auprès de la Ligue.

2. Qualifications

Tous les joueurs nés en 2012, 2013, 2014 peuvent participer à cette compétition.

3. Formule de l'épreuve

À l'issue de la date limite d'engagement, les équipes seront réparties en poules géographiques. Le nombre de poules et d'équipes dans chaque poule sera déterminé en fonction du total d'engagés.

La compétition se déroule en 2 phases dont la 1^{ère} consiste en un Brassage.

Un trop faible nombre d'engagées à l'échelon Division 2 pourrait nécessiter de fusionner avec Division 1, sur un ou plusieurs bassins de vie.

Niveau Excellence

À l'issue du brassage, les 24 meilleures équipes seront maintenues au niveau Excellence AURA. Elles seront réparties en 4 poules de 6 lors d'une 2^{nde} phase à l'issue de laquelle la 1^{ère} équipe de chaque poule sera qualifiée pour la finale régionale.

Péréquation kilométrique sur chaque phase du niveau Excellence.

Les équipes non maintenues à l'issue du brassage rejoindront le niveau Division lors de la 2^{nde} phase.

Niveau Division

À l'issue du brassage, les équipes seront réparties en 2 niveaux selon les modalités de classement : 1^{ère} et 2^{ème} Division AURA. Chaque répartition dépendra du nombre d'équipes engagées. Les équipes engagées en Division 2 intégreront la 2^{ème} Division AURA.

Pas de péréquations kilométriques.